DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS qu'une demande de dérogation mineure (numéro 2026-09-0023), a été déposée par le propriétaire de la rue Passenger, lot 5 075 551. La demande vise à permettre des profondeurs moyennes d'environ 27 m malgré la profondeur minimale exigée de 33 m, malgré les exigences minimales prévues à la réglementation municipale applicable.

Toute personne s'opposant à la dérogation mineure pourra se faire entendre lors de la séance extraordinaire du conseil du 2 novembre 2026.

DONNÉ A STANSTEAD, ce 14 octobre 2026.

Hughes Ménard, directeur général